

# BASSINS MIXTES ET SPORTIFS

Le focus fait ici sur les bassins mixtes et sportifs est principalement lié à l'étude des espaces dédiés à la pratique et à l'apprentissage de la natation, en excluant les équipements à vocation d'activité ludique et de plongée. Ces bassins sont généralement aménagés pour répondre aux besoins de la natation scolaire, de la formation aux fondamentaux du savoir-nager, ainsi qu'aux activités sportives ou associatives telles que la natation sportive, synchronisée, ou encore le water-polo.

Ces bassins mixtes et sportifs ont un rôle central dans le développement des compétences aquatiques, en répondant aux exigences pédagogiques et sportives.

Cette étude repose sur des données issues de la base du DATA ES qui est auto-déclarative, car ce sont les propriétaires des équipements sportifs qui doivent s'y référer, ce qui peut impliquer certains biais. Ensuite, la présence de Données Non Renseignées (DNR) peut affecter la complétude et la représentativité de la base de données. Enfin, la base ne permet qu'une visibilité limitée sur l'état réel des équipements, ce qui restreint la capacité à évaluer leur vétusté ou leur adéquation aux usages actuels.

## POINT MÉTHODO

### Coefficient de variation :

Le coefficient de variation (cv) est donné par :

$$cv = (\sigma / \mu) * 100$$

où :

- $\sigma$  est l'écart-type
- $\mu$  est la moyenne

### Proposition de seuils pour la variabilité

Les seuils de découpage par la méthode des quantiles (quartiles) puis arrondis sont :

- Faible :  $\leq 40.00\%$
- Modérée : entre  $40.01\%$  et  $60.00\%$
- Élevée : entre  $60.01\%$  et  $85.00\%$
- Très élevée :  $> 85.00\%$

### Balance territoriale

$$Bt = \mu (\text{rural}) / \mu (\text{urbain}) - 1$$

Un indice de **0** représente un équilibre parfait entre les territoires urbains et ruraux  
**> 0** = taux d'équipement plus important en milieu rural.

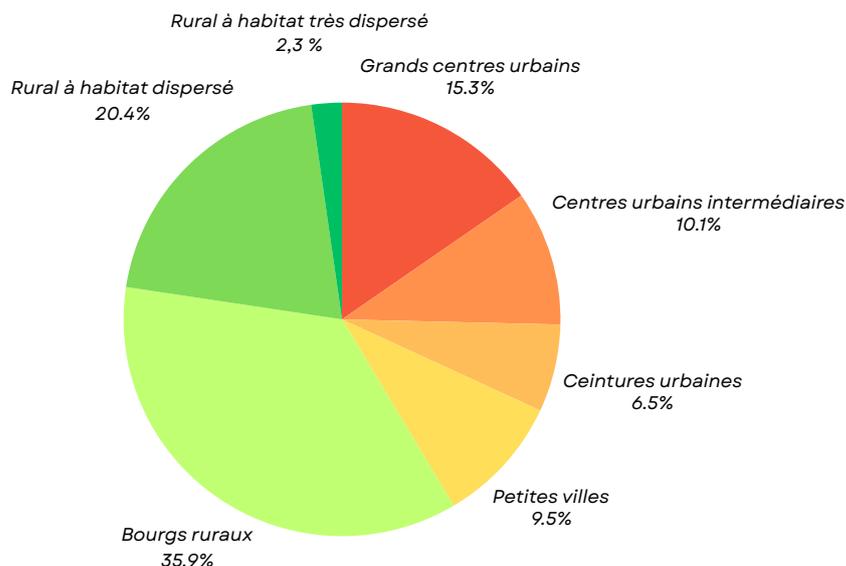
**< 0** = taux d'équipement plus important en milieu urbain.

Les seuils de découpage par la méthode des quantiles (quartiles) puis arrondis sont :

- Urbain :  $\leq -0,30$
- Légèrement urbain : entre  $-0,29$  et  $0$
- Légèrement rural : entre  $0,01$  et  $0,30$
- Rural : entre  $0,31$  et  $1$
- Très rural :  $> 1$

# QUELQUES CHIFFRES

## RÉPARTITION DES BASSINS MIXTES & SPORTIFS PAR TYPES DE DENSITÉ



Graphique 1

### La grille communale de densité

La grille communale de densité classe les communes selon la répartition et la concentration de leur population. Elle permet de distinguer 3 grandes catégories de communes (urbaines denses, intermédiaires, et rurales), puis sept sous-catégories pour une lecture plus fine du territoire.

Les communes densément peuplées, correspondent aux « grands centres urbains ».

Au sein des communes de densité intermédiaire, on distingue :

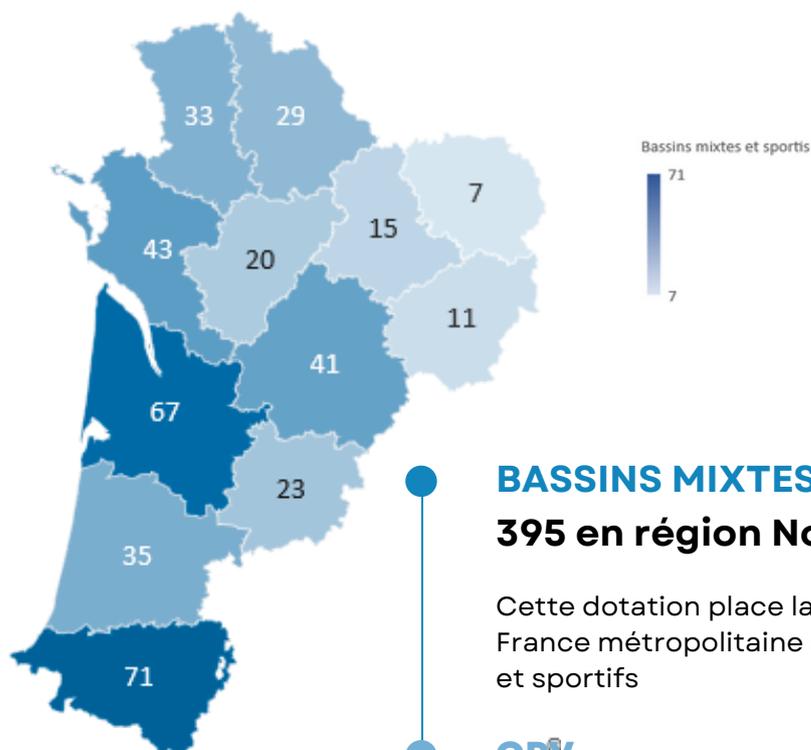
- « centres urbains intermédiaires » ;
- « ceintures urbaines » ;
- « petites villes ».

Au sein des communes rurales, la grille distingue :

- les « bourgs ruraux » ;
- le « rural à habitat dispersé » ;
- le « rural à habitat très dispersé ».

Insee 2023

## BASSINS MIXTES ET SPORTIFS PAR DÉPARTEMENT



Avec Bing  
© GeoNames, TomTom

Carte 1

## BASSINS MIXTES ET SPORTIFS

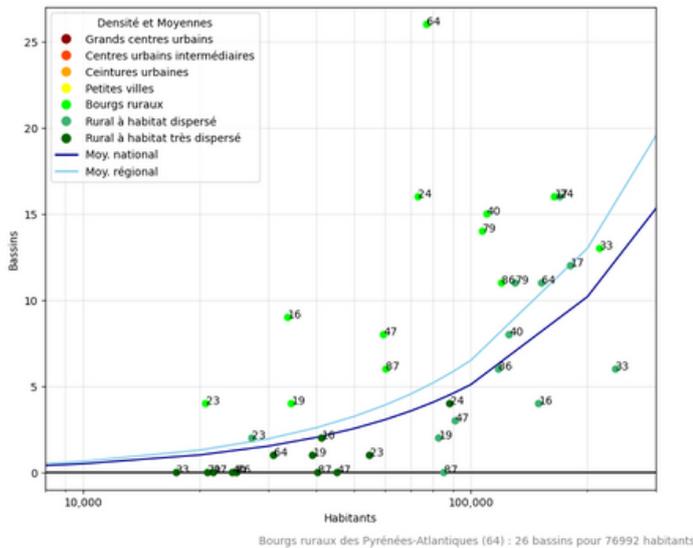
### 395 en région Nouvelle-Aquitaine

Cette dotation place la région en troisième place des régions de France métropolitaine en matière de nombre de bassins mixtes et sportifs

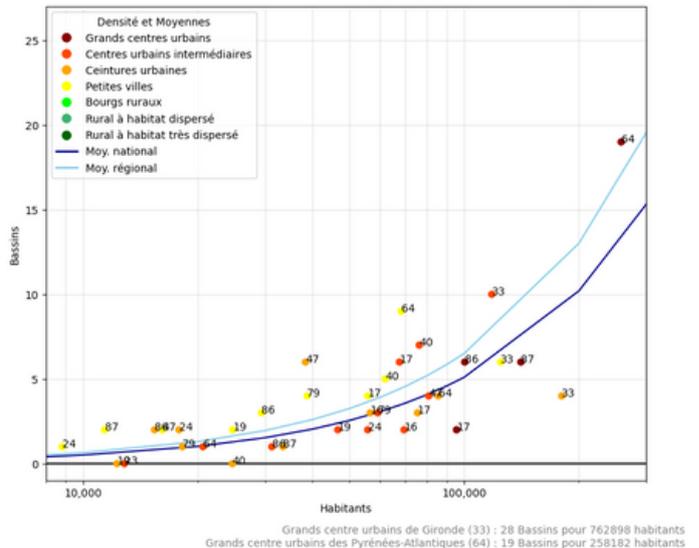
### QPV

### 6.78% des QPV en Nouvelle-Aquitaine sont dotés d'au moins 1 bassin mixte ou sportif

Soit, 27 de ces bassins sont compris dans un rayon de 200 mètres autour d'un QPV.



Graphique 2 : bassins mixtes et sportifs par habitants selon la densité par département en zone rurale



Graphique 3 : bassins mixtes et sportifs par habitants selon la densité par département en zone urbaine

Type de territoire	Taux de bassin moyen (m)	Ecart type ( $\sigma$ )	Coefficient de variation (cv)
Rural	0,8	0,73	91,25%
Urbain	0,53	0,38	71,70%

Tableau 1 : moyenne, écart-type et coefficient de variation du taux d'équipement par habitant

Le taux d'équipements en bassins de natation par habitant en Nouvelle-Aquitaine est, en moyenne, supérieur à la moyenne nationale (graphique 2 et graphique 3). Toutefois, des disparités territoriales semblent exister (tableau 1). En effet, les territoires ruraux et urbains présentent respectivement un très fort et un fort coefficient de variation. Cela signifie qu'il existe des situations disparates entre les types de territoires, d'autant plus marquées dans les territoires ruraux. A l'échelle régionale, le taux de variation est également très important (tableau 2), ce qui indique une situation hétérogène entre les différents types de territoires.

Type de territoire	Taux moyen	Ecart type	Coefficient de variation
Grands centres urbains	0,47	0,20	43,79%
Centres urbains intermédiaires	0,50	0,28	56,16%
Ceintures urbaines	0,59	0,52	88,77%
Petites villes	1,03	0,36	34,86%
Bourgs ruraux	1,57	0,82	52,16%
Rural à habitat dispersé	0,51	0,29	56,58%
Rural à habitat très dispersé	0,14	0,19	135,15%
<b>Total général</b>	<b>0,65</b>	<b>0,63</b>	<b>97,08%</b>

Tableau 2 : taux moyen et coefficient de variation du taux d'équipement par habitant par type de territoire

Au sein des territoires urbains, la lecture du *tableau 2* nous indique que la variabilité entre les territoires est surtout due aux petites villes ( $m = 1,03$ ), qui sont les seules à se situer majoritairement au-dessus de la moyenne régionale, alors que les trois autres types de territoires présentent des taux proches. Les grands centres urbains ( $m = 0,47$ ), les centres intermédiaires ( $m = 0,5$ ) et les ceintures urbaines ( $m = 0,59$ ) se situent, selon les départements, autour ou légèrement en dessous de la moyenne. A noter que, là où les territoires urbains présentent une certaine homogénéité en leur sein (*tableau 2*), les ceintures urbaines semblent faire exception ( $cv = 88,77\%$ ).

Dans les territoires ruraux (*tableau 2*), comme exprimé ci-dessus, il existe une hétérogénéité entre les types de territoire puisque l'on constate une forte polarisation (graphique 2). Les équipements sont principalement concentrés dans les bourgs ruraux ( $m = 1,57$ ), ce qui indique une structuration du parc de bassins autour de ces pôles de centralité locale. Cette situation semble relativement stable puisque les bourgs ruraux ( $cv = 52,16\%$ ) et les zones à habitat dispersé ( $cv = 56,58\%$ ) présentent une variabilité modérée. Ceux à habitat très dispersé ont une très forte variabilité ( $cv = 135,15\%$ ), mais le nombre de bassins dans ces territoires est résiduel. Là aussi, malgré une forte variabilité globale dans les territoires ruraux (*tableau 1*), la situation à l'échelle plus fine semble être modérément stable.

Département	Taux moyen rural	Taux moyen urbain	Taux moyen	Balance territoriale
Charente	1,14	0,41	0,85	1,79
Charente-Maritime	0,59	0,50	0,55	0,18
Corrèze	0,62	0,21	0,48	1,88
Creuse	0,95	0,00	0,71	
Dordogne	1,18	0,74	1,03	0,59
Gironde	0,33	0,48	0,40	-0,30
Landes	0,70	0,46	0,62	0,53
Lot-et-Garonne	0,73	1,03	0,83	-0,29
Pyrénées-Atlantiques	1,43	0,56	1,06	1,55
Deux-Sèvres	0,80	0,53	0,71	0,51
Vienne	0,61	0,74	0,67	-0,17
Haute-Vienne	0,69	0,36	0,58	0,90
<b>Total général</b>	<b>0,80</b>	<b>0,53</b>	<b>0,65</b>	<b>0,52</b>

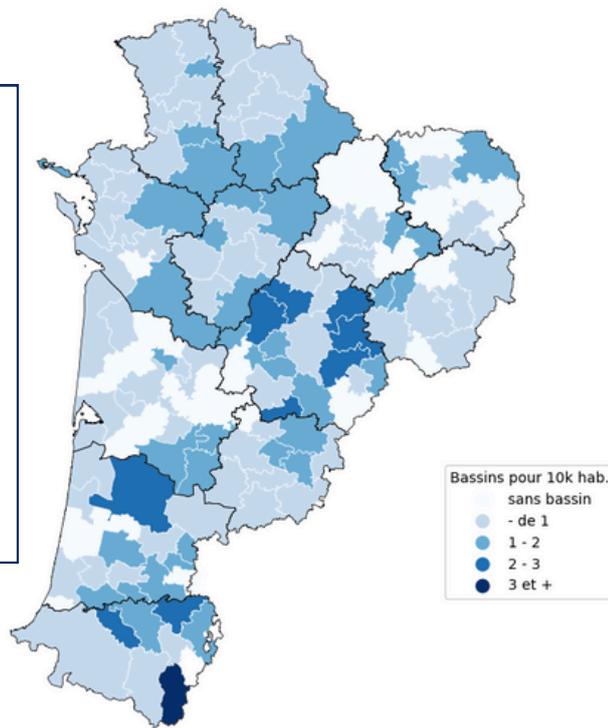
*Tableau 3 : taux d'équipement par habitant moyen et balance territoriale par département*

À l'échelle départementale (*tableau 3*), plusieurs profils émergent. Certains territoires présentent un faible taux, comme la Gironde, les Landes, la Charente-Maritime et la Corrèze, où le nombre de bassins par habitant est en dessous de la moyenne régionale. La Vienne, la Gironde et le Lot-et-Garonne affichent la particularité d'avoir des taux supérieurs en territoire urbain que rural, alors que les autres ont une balance territoriale plus ou moins marquée vers les territoires ruraux. Globalement, nous observons des disparités importantes dans la répartition rural/urbain entre les différents départements ( $max = 1,88$ ;  $min = -0,30$ ).

# OFFRE PAR HABITANTS

Équipements pour 10 000 habitants par EPCI  
Région Nouvelle Aquitaine : Bassins (393).

Les EPCI affichant les plus faibles taux d'équipements se concentrent principalement dans le nord-est (Creuse et Haute-Vienne) de la région et en Gironde. Si la Corrèze est le département qui affiche le deuxième plus faible taux de bassin, on note que la répartition de ceux-ci semble équilibrée sur son territoire. Il existe quelques zones où le taux dépasse les deux bassins pour 10 000 habitants, situées principalement en Dordogne et dans les Pyrénées-Atlantiques.

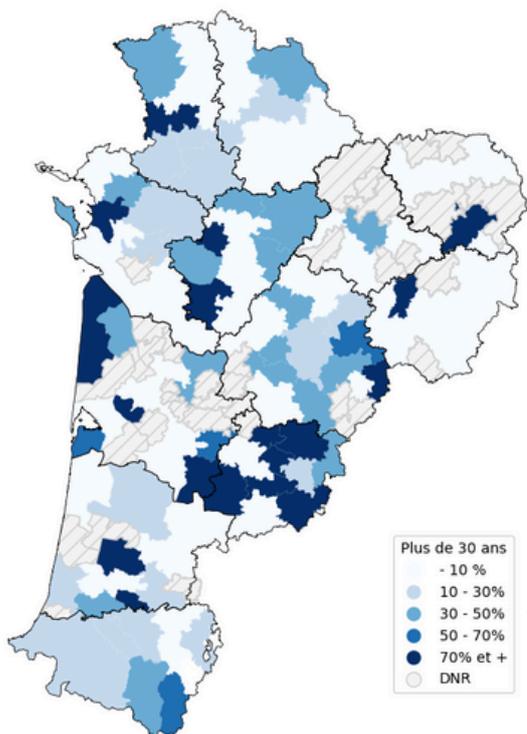


Carte 2

Data ES février - 2025

# ETAT DE VIEILLISSEMENT DES ÉQUIPEMENTS

Part d'équipement ancien (plus de 30 ans) en Nouvelle Aquitaine  
Bassin sportif de natation et Bassin mixte de natation  
N'ayant pas ouvert ni reçu de gros travaux déclaré depuis 30 ans



Cette cartographie (*carte 3*) met en évidence des disparités marquées dans l'ancienneté des bassins. Le Lot-et-Garonne semble particulièrement affecté par le vieillissement de ses bassins. À l'inverse, certaines parties du territoire, en particulier le nord-est, présentent une part plus faible d'équipements anciens, généralement inférieure à 30 %. Ces territoires bénéficient d'infrastructures plus récentes ou ayant fait l'objet de rénovations importantes au cours des dernières décennies. Enfin, l'analyse de la vétusté des équipements reste plus complexe dans certains départements, notamment la Haute-Vienne, la Gironde et la Creuse où une part significative des données n'est pas renseignée.

Data ES février -2025

Sur 393 fiches, 294 de moins de 30 ans, 90 de plus de 30 ans et 9 non renseignée.

Carte 3

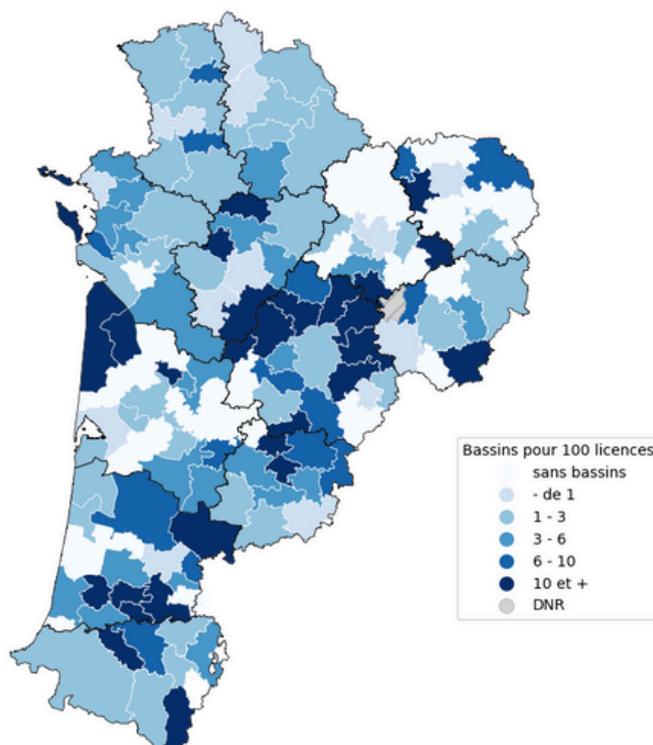
# OFFRE FÉDÉRALE

Département	Nombre de bassins	Nombre de licenciés	Taux fédéral
Charente	20	1081	1,85
Charente-Maritime	43	1954	2,20
Corrèze	11	662	1,66
Creuse	7	473	1,48
Dordogne	41	1143	3,59
Gironde	67	4534	1,48
Landes	35	1133	3,09
Lot-et-Garonne	23	650	3,54
Pyrénées-Atlantiques	71	3568	1,99
Deux-Sèvres	33	1314	2,51
Vienne	29	2218	1,31
Haute-Vienne	15	1395	1,08
<b>Total général</b>	<b>395</b>	<b>20125</b>	<b>1,96</b>

Tableau 4

Équipements pour 100 licences par EPCI en Région Nouvelle Aquitaine  
 Bassins : 393 équipements avec 20087 licences déclarés  
 FF de Natation

Dans la répartition des bassins mixtes et sportifs de natation par rapport au nombre de licences, on remarque un taux plus faible dans le nord-est (Haute-Vienne, Vienne et Creuse) et dans l'ouest de la région, plus particulièrement en Gironde. À l'inverse, plusieurs EPCI du centre de la région ont des taux parfois dépassant les 10 bassins pour 100 licences. Toutefois, ceci concerne principalement des EPCI rurales et touristiques avec un très faible nombre de licences.



Data ES février - 2025

Carte 4

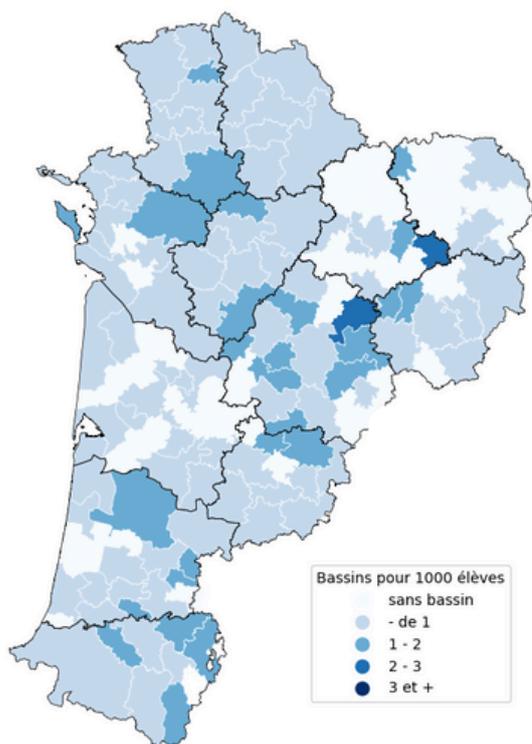
# OFFRE SCOLAIRE

Département	Bassins accessibles	Nombre d'élèves	Taux scolaire
Charente	20	47 733	0,42
Charente-Maritime	33	87 780	0,38
Corrèze	10	32 458	0,31
Creuse	4	12 988	0,31
Dordogne	30	52 693	0,57
Gironde	52	250 236	0,21
Landes	30	59 947	0,50
Lot-et-Garonne	20	46 676	0,43
Pyrénées-Atlantiques	57	103 421	0,55
Deux-Sèvres	29	55 648	0,52
Vienne	22	63 622	0,35
Haute-Vienne	14	49 845	0,28
<b>Total général</b>	<b>321</b>	<b>863 047</b>	<b>0,37</b>

Tableau 5

## RÉPARTITION DES BASSINS MIXTES ET SPORTIFS PAR RAPPORT AU NOMBRE D'ÉLÈVES

Équipements pour 1 000 élèves par EPCI en Région Nouvelle Aquitaine  
 Élèves niveau élémentaire, collège et lycée : 858210  
 Bassins : 320 équipements déclarés accessibles aux groupes scolaires



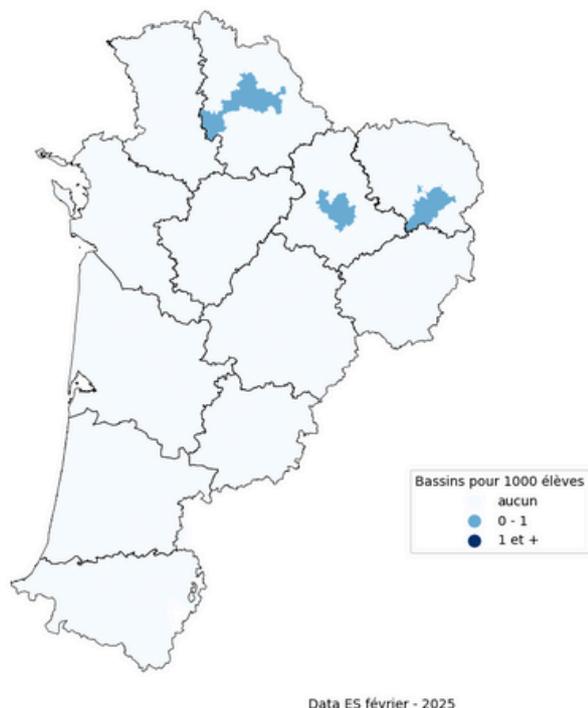
Data ES février - 2025

Carte 5

Dans la répartition des bassins mixtes et sportifs propre à l'apprentissage de la natation pour les scolaires, le territoire présente une certaine homogénéité dans son taux, avec une majorité des départements oscillant entre 0,30 et 0,50 bassin pour 1 000 élèves. Certaines zones font cependant figure d'exception. La première est la Gironde par son nombre très important d'élèves, notamment dans les territoires ruraux et les ceintures urbaines (tableau 5 et graphique 3). Également, certains territoires du nord-est de la région, en Haute-Vienne et à un degré moindre la Creuse et la Corrèze, possèdent plusieurs territoires se situant sous ou autour des 0,30.

# IMPLANTATION DES BASSINS MIXTES ET SPORTIFS DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Équipements scolaires pour 1 000 élèves par EPCI en Région Nouvelle Aquitaine  
Élèves niveau élémentaire, collège et lycée : 858210  
Bassins : 4 équipements déclarés en établissement scolaire



Carte 6

Au sein de la région, seuls trois établissements scolaires bénéficient d'un bassin dans leur enceinte.

## CONCLUSION

Le taux d'équipement en Nouvelle-Aquitaine est supérieur à celui en France. On observe que les territoires ruraux présentent un meilleur taux, le parc d'équipement présentant une balance en faveur de sa ruralité. Au sein de cette dernière, il existe une très forte variabilité due à une polarisation du parc d'équipement autour des bourgs ruraux. Au contraire, les territoires urbains sont plus équilibrés, seules les petites villes présentent un meilleur taux que la moyenne régionale.

La majorité des départements ont un parc de bassins balançant du côté des territoires ruraux, avec même un fort déséquilibre dans certains territoires. Le taux de vieillissement est inégal entre les territoires. En effet, l'importance de celui-ci est particulièrement marquée dans certaines zones de la région. A noter, toutefois, que cela n'empêche pas l'existence d'équipements anciens à rénover dans des zones présentant un faible taux de vétusté. Là où les taux fédéraux présentent une forte variabilité entre les départements, on observe une certaine homogénéité concernant la pratique scolaire. L'absence de préconisation officielle en matière de surface par habitant, licencié ou nous offre comme seul repère la comparaison avec la moyenne nationale comme indicateur pour évaluer l'offre régionale et infra-régionale.

➔ A noter que certaines piscines en cours de construction, notamment dans le nord-est n'ont pas encore été déclarées et ne figurent pas dans les données analysées. ⬅

Ces résultats ne doivent pas être considérés comme des préconisations strictes, mais plutôt comme des pistes de réflexion permettant d'identifier des tendances générales et d'apporter un éclairage sur les disparités territoriales.